

## Ecoquartier du Nouveau Mons / l'eau comme source d'un nouveau récit urbain et paysager

Eco-district of Nouveau Mons / Water as the source of a new urban and landscape narrative

Empreinte, paysagiste concepteur (mandataire du groupement de maîtrise d'oeuvre) – [empreinte@empreinte-paysage.fr](mailto:empreinte@empreinte-paysage.fr)

équipe MOE ANRU : Egis, Scène publique / équipe MOE ANRU : D&A, Artelia, LEA

MOA : SEM Ville Renouvelée / Métropole Européenne de Lille / Ville de Mons-en-Baroeul – [cmillot@ville-renouvelle.fr](mailto:cmillot@ville-renouvelle.fr); [byahya@lillemetropole.fr](mailto:byahya@lillemetropole.fr); [clambin@ville-mons-en-baroeul.fr](mailto:clambin@ville-mons-en-baroeul.fr)

### RESUME

La requalification des espaces publics du « Nouveau Mons » se veut être un projet ambitieux, preuve qu'un quartier de grands ensembles peut se transformer en un écoquartier exemplaire.

Ce site ANRU (2008-2016) / NPRU (2019-2027) connaissait les symptômes des grands ensembles des années 60 et 70 : des espaces dit « verts » à défaut de « délaissés », 2 départementales doublées de grands parkings entièrement minéralisés où le piéton et le vivant n'étaient pas le bienvenu

Le projet a totalement inversé la proportion d'espaces publics dédiés aux usages de la voiture au profit des cheminement doux et d'espaces plantés de pleine terre. On retrouve un vrai plaisir à se promener en ville. Un grand soin a été porté à la gestion de la pluie : partout sur le projet l'eau structure le dessin de l'espace public et devient support de biodiversité.

La palette végétale a été fortement diversifiée : plus d'une centaine d'essences de vivaces, 2 arbres plantés pour 1 abattu. Des stationnements ont été déplacés à l'ombre des barres et sur des revêtements poreux, un parc de près d'1 ha a remplacé un immense parking bitumé de 300m de long, c'est dire comment elle est exemplaire ici la reconquête du paysage !

### ABSTRACT

“Le Nouveau Mons” project is proof that landscape is a powerful tool for transforming an urban renewal area.

This ANRU/NPRU site suffered from the symptoms of large housing projects built in the 1960s and 70s: so-called "green" spaces, rather than "neglected" ones, and two main roads flanked by large and entirely paved parking lots where pedestrians and wildlife were unwelcome.

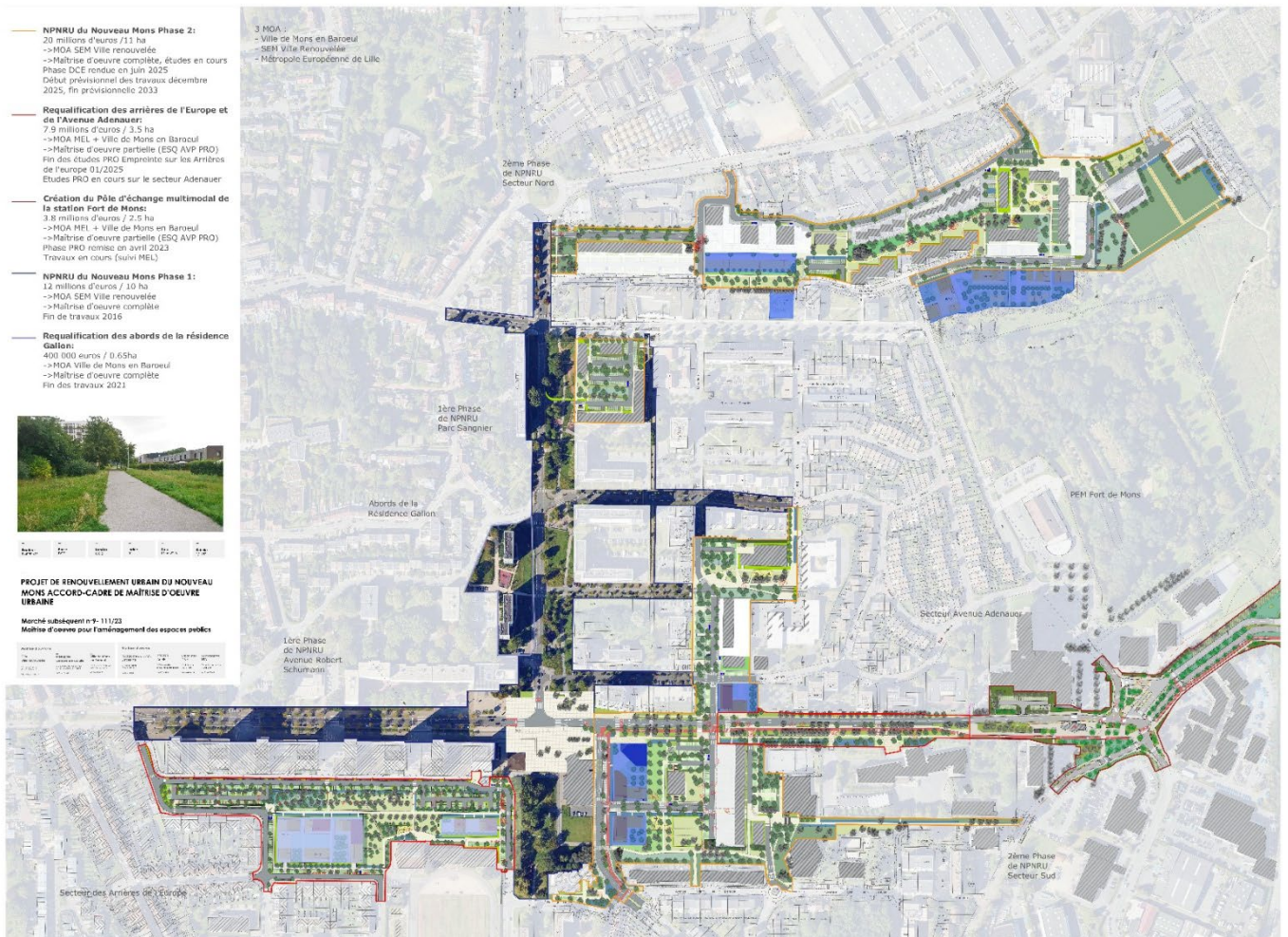
The project completely reversed the proportion of public spaces dedicated to cars, favoring pedestrian and cycle paths and planted areas. Walking in the city has become a genuine pleasure again. Great care was taken with rainwater management: throughout the project, water shapes the design of the public space and supports biodiversity.

The plant palette has been significantly diversified: more than a hundred species of perennials, and two trees planted for every one removed. Parking spaces have been moved to the shade of the buildings and onto porous surfaces; a park of almost 1 hectare has replaced a huge 300m long asphalt parking lot – this shows how exemplary the reconquest of the landscape is here!

## 1 TIRER PARTI DE LA GEOGRAPHIE DU SITE

Mons-en-B portait déjà un caractère de ville relativement arboré avec un bourg ancien à l'identité jardinée, un autre élément identitaire du paysage de Mons, c'est son relief singulier dans la métropole lilloise, on y trouve le point culminant à... 47m ! dans notre plat pays, c'est déjà beaucoup ! Le vieux Mons s'est organisé autour de la ligne de crête, qui aboutit plus loin sur le Fort de Mons. Et dans les années 60/70, le quartier du Nouveau Mons s'est construit sur le coteau exposé plein sud, sans trop tenir compte de la géographie du site.

Les plans guides des projets volet ANRU ET NPRU ont posé le postulat de s'appuyer sur ces 2 éléments caractéristiques du paysage monsois, le végétal, la topographie, et la gestion de l'eau pluviale comme outils de transformation de l'image du quartier. Cette démarche volontaire a été distinguée aux « Victoire du Paysage », et a contribué à la labellisation nationale « Ecoquartier ».



## 2 PRINCIPALE INTENTION : TRANSFORMER L'INFRASTRUCTURE ROUTIERE EN ARMATURE PAYSAGERE

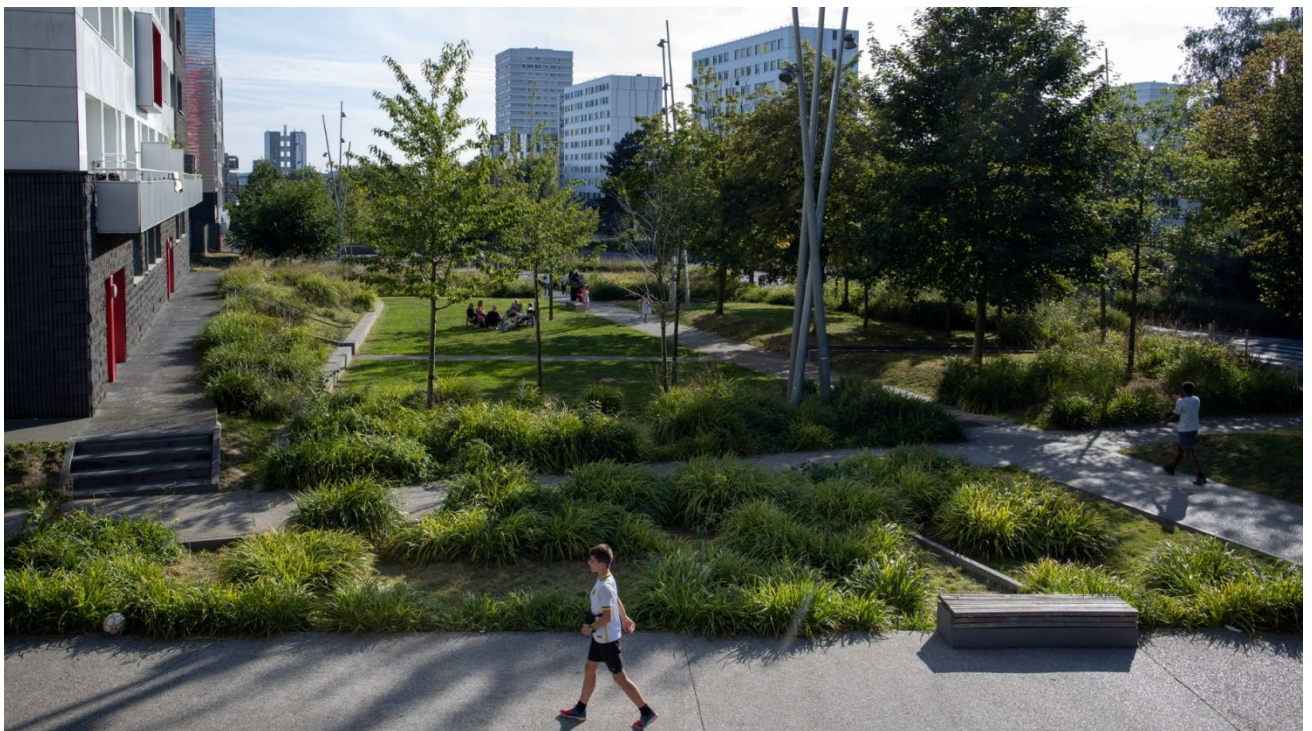
Concernant l'organisation urbaine du quartier : le Nouveau Mons s'est construit autour de 2 axes est ouest, nord sud, 2 départementales, 2 anciennes 2x2 voies séparées d'un large terre-plein central et triplées d'une contre-allée et d'une marée de stationnements. A la croisée des 2 axes, la mairie perdue dans de très grands espaces verts sans usages et des tas de remblais issus des premières démolitions 10 ans auparavant. Le paysage du

quartier c'était le bitume noir et la voiture au soleil, des trottoirs presque inexistant, des jeux d'enfants à l'ombre des barres, des escaliers et des parcours chaotiques pour accéder à son logement.

Donc, nous avons eu à rendre plus urbains ces deux axes, défini un nouvel espace public majeur, créer de nouvelles voies pour désenclaver le quartier, et rendre accessible à tous un grand cheminement piéton qui traverse le Nouveau Mons.



Les 2 axes ont pour points communs d'avoir été réduits à un profil de chaussée minimum, 2x1voies dans un même, et ceux au profit de trottoirs beaucoup plus confortables et des vélos. Les 2 axes ont des caractères différents : l'avenue Schuman est quasi horizontale, quasiment posée sur une courbe de niveau, elle porte les principales fonctions urbaines. L'avenue Marc Sangnier nord sud, exposé au soleil, a été vidée de son énorme parking et très fortement déminéralisée, transformé en un parc équipé de jeux et d'espaces de rencontre. C'est un espace rendu au paysage avec un fonctionnement naturel ! Il y a eu un travail conséquent de terrassement pour le rendre accessible et réduire les accidents topographiques. Cet axe subit en plein la pente, et met en scène l'eau du le coteau.



Le parc Marc Sangnier remplace un vaste parking bitumé. Les bassins inondables marquent les seuils du parc

### 3 L'EAU, ELEMENT STRUCTURANT DU QUARTIER

La gestion intégrée des eaux pluviales s'inscrit dans une démarche environnementale emblématique. L'eau alimente les plantations, apporte de la fraîcheur et est mise en scène tel une valeur identitaire de Mons en Baroeul. Ce chemin de l'eau souligne le dessin directeur de la mise en réseau des nouveaux espaces publics créés.

Des noues plantées drainent les voies nouvelles qui désenclavent des gros îlots construits (ces voies desservent les nouveaux parkings résidentialisés déplacés à l'ombre des barres). Donc l'ensemble des eaux pluviales sont dirigées et vers le parc qui devient l'ouvrage "technique" hydraulique du quartier, mais en même temps ces bassins inondables plantés deviennent support de biodiversité, rythment des parcours, marque des seuils et participent du nouveau paysage du quartier.

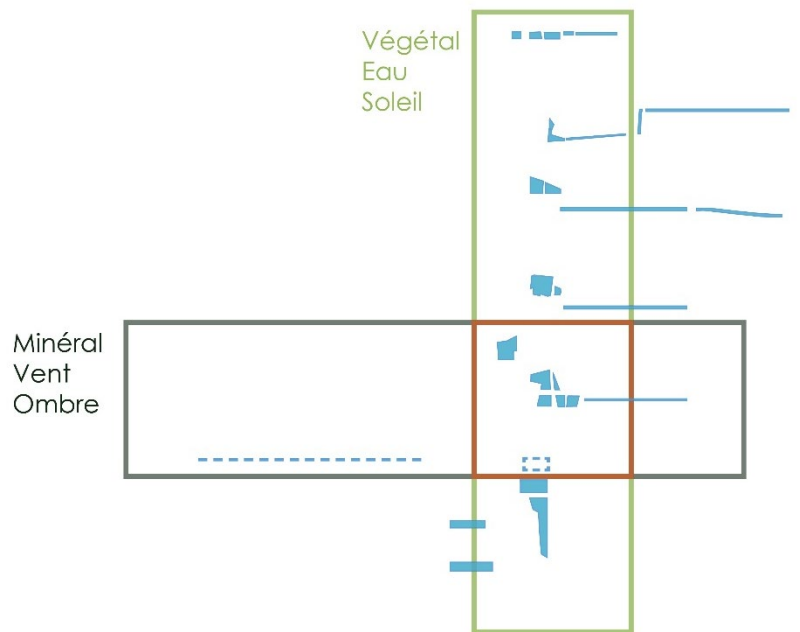


Schéma de la stratégie de gestion des eaux pluviales : au gré de la pente nord-sud, le parc et la nouvelle place S. Veil sont rythmés de bassins d'infiltration et de tamponnement

Pour résumer, ce projet a été un fabuleux challenge de nivellement et de transformation de l'image d'un quartier par le paysage :

- le travail de nivellement conduit à diriger et mettre en scène le parcours de l'eau de pluie et l'exploiter comme un nouveau support de paysage et de biodiversité,
- le travail sur le nivellement et le paysage, c'est renforcer l'identité de ce quartier, rendre plus lisibles les espaces, ne pas subir les contraintes topographiques, mais en faire des supports de projet.
- le travail fin du nivellement a redonné un nouveau plaisir de marcher en ville aux piétons dans des espaces publics tous accessibles, leur permettre de s'approprier leur paysage.



Bassin en eau permanente alimentée par eau de pluie sur la place Simone Veil